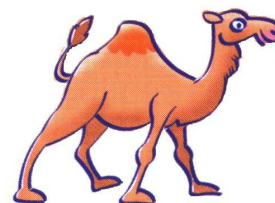


Drom, février 2010

104

www.drom.fr



LE PETIT DROMADAIRE

Communiqué de la Mairie



Grève des postiers

Un mouvement de grève affecte actuellement les services de La Poste. Ainsi, à Drom, la distribution du courrier n'a pas pu être effectuée ces mercredi 10 et jeudi 11 février, mais, d'après le service communication de La Poste, le courrier départ n'est pas affecté (« courrier déposé dans les boîtes aux lettres ou au sein d'un bureau de poste »).



Un dispositif de continuité de service permet aux habitants qui n'ont pas reçu de courrier de disposer de leur courrier urgent : ce courrier est mis à la disposition des habitants :

de 12 H 00 à 17 H 00,

et de 09 H 00 à 11 H 00 le samedi,

au bureau de Poste de Ceyzériat, rue Jérôme Lalande.

Il convient de passer par le portail situé à droite de l'entrée du bureau (accès indiqué) et de se munir d'une **pièce d'identité**. Pour autoriser quelqu'un à retirer votre courrier, établissez-lui une procuration avec une copie de votre pièce d'identité.

Enfin, pour retirer son courrier, il faut remplir un document pour identifier votre courrier. *Le Petit Dromadaire* vous l'a reproduit ci-dessous : il suffit de le compléter avec votre nom et celui de votre rue, plus le code de votre rue. Afin d'éviter de chercher ce code parmi toutes les voies des 18 communes concernées (01250), vous le trouverez au verso.



Madame, Monsieur,

Afin que nous puissions préparer votre courrier le plus rapidement possible,
Merci d'indiquer ici votre nom et votre adresse :

01250 DROM

Dans un deuxième temps, merci de repérer votre adresse sur les listes affichées et d'indiquer les deux séries de chiffres de couleur blanche sur fond noir :

Les 3 premiers chiffres : **118**

Les chiffres suivants : / **437**

Merci de présenter votre pièce d'identité avec ce papier.

Voies de DROM	Codes	
Le Village	118	282/437
Impasse Combe Vigne	118	370/437
Montée des Vignes	118	373/437
Chemin de la Charlette	118	379/437
Route des Dolines	118	380/437
Impasse du Garde Champêtre	118	381/437
Rue de la Fruitière	118	385/437
Chemin de Moine Avar	118	386/437
Rue du Café	118	387/437
Chemin des Meaux Jours	118	388/437
Chemin de l'Enclos	118	391/437
Rue de la Forge	118	393/437
Route du Tunnel	118	395/437
Chemin du Réservoir	118	399/437
Chemin de Javernaz	118	400/437
Descente du Cabasson	118	406/437
Impasse sur la Fontaine	118	407/437
Rue de la Paix	118	411/437
Rue Hector Caillat	118	412/437
Rue du Canal	118	413/437
Port Caillat	118	414/437
Place Docteur Gaillard	118	415/437
Rue du Port Fleury	118	416/437
<i>Passage de l'Alambic</i>	<i>118</i>	<i>417/437</i>
<i>Chemin de Bourbouillons</i>	<i>118</i>	<i>418/437</i>
<i>Chemin des Carrières</i>	<i>118</i>	<i>419/437</i>
Impasse des Cavets	118	420/437
<i>Route des Fours à Chaux</i>	<i>118</i>	<i>421/437</i>
Chemin des Conches	118	422/437
<i>Chemin des Ecoliers</i>	<i>118</i>	<i>423/437</i>
<i>Clos du Lavoir</i>	<i>118</i>	<i>424/437</i>
<i>Chemin des Montbéliardes</i>	<i>118</i>	<i>425/437</i>
<i>Chemin des Pierres</i>	<i>118</i>	<i>426/437</i>

Il vous est suggéré, en plus de votre adresse, d'indiquer aussi le code 282/437, pour la dénomination « *Le Village* ». en effet, beaucoup de courriers sont encore libellés ainsi.

Les lignes en italiques concernent des voies non concernées par la distribution de courriers.

**Pour toute autre information utile,
contactez le 3631 (appel non surtaxé)**

